

CQP Contrôleur allocataires

RNCP35428 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	300
Formacode(s)	13236
Code(s) ROME	K1502, C1107
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/03/2021
Date d'échéance	17/03/2026

Certificateur(s)

U C A N S S · SIRET : 78462143500048

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INSTITUT NATIONAL DE FORMATION	81515871200092	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le contrôleur allocataires est garant du contrôle de l'application de la législation de la Sécurité sociale en matière de versement de prestations sociales, vérifie la conformité de la situation réelle de l'allocataire au regard de celle déclarée à l'organisme et l'exactitude des informations fournies par celui-ci, tout en incluant les orientations relatives à la lutte contre la fraude. Il est de même chargé de le sensibiliser, de l'informer et de l'orienter en fonction de sa situation.

Il exerce au sein du Caisse d'Allocations Familiales.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse et contrôle les dossiers des allocataires au regard de la législation sociale applicable et d'une méthodologie nationale d'enquête : analyse les demandes d'enquête, recueille les documents et informations nécessaires, relève les incohérences, prépare et organise ses rendez-vous.

Conduit des entretiens de contrôle auprès de différents interlocuteurs : allocataires, tiers et partenaires.

Formalise dans un rapport de contrôle, rédigé selon une méthodologie nationale, l'ensemble des démarches d'enquête et constats effectués, ainsi que les conclusions à communiquer à ses différents destinataires (liquidateur, commission fraudes, affaires juridiques...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser une demande de contrôle pour en vérifier l'opportunité, à partir des éléments factuels présents au dossier, afin de s'assurer de la pertinence du contrôle sur place

Analyser les informations présentes au dossier de l'allocataire pour relever d'éventuelles incohérences ou anomalies en utilisant les outils et portails dédiés afin d'établir les points à vérifier lors de l'entretien

Interroger les tiers et partenaires pour vérifier les déclarations des allocataires, en respectant le cadre légal des échanges d'informations, afin de certifier les données entrantes et s'assurer du juste droit

Planifier les entretiens et les visites pour optimiser et sécuriser son activité, en choisissant des modalités adaptées à l'objet du contrôle, afin de garantir sa sécurité et l'atteinte des objectifs fixés au sein du service

Assurer le suivi des dossiers, pour répondre aux attendus du service, en mettant en œuvre les activités nécessaires, afin d'atteindre les objectifs fixés par le national dans le domaine du contrôle et de la lutte contre la fraude

Appliquer les principes déontologiques qui encadrent le contrôle sur place pour garantir les droits des personnes contrôlées, dans le respect de la Charte nationale de contrôle afin d'éviter l'engagement de poursuites judiciaires à l'encontre du contrôleur

Conduire l'entretien de contrôle de façon à obtenir les informations, documents, et justificatifs nécessaires en adoptant une attitude réceptive qui favorise les échanges afin de procéder à la vérification du dossier

Mener les entretiens de façon à informer la personne contrôlée de ses droits et obligations, en utilisant les techniques dédiées, afin de lui apporter une réponse adaptée et compréhensible

Adopter une posture professionnelle adaptée à la prise en compte des situations particulières des allocataires afin de gérer des situations difficiles, douloureuses et parfois conflictuelles

Analyser l'ensemble du dossier, pour prendre une décision motivée, au regard des éléments recueillis lors des investigations et des déclarations effectuées par la personne contrôlée lors de l'entretien, afin de s'assurer du respect de la législation applicable et du paiement à bon droit

Informers les personnes physiques contrôlées, lors de l'entretien, du résultat des investigations en leur signifiant la décision retenue pour qu'elles puissent apporter leurs observations ou contradictions afin de préserver les droits de l'allocataire et renforcer l'efficacité du contrôle

Utiliser l'outil dédié pour le traitement du rapport d'enquête, dans le respect de la procédure nationale, afin de respecter les délais de traitement et garantir la sécurisation des données

Distinguer les rubriques du rapport à utiliser pour organiser les informations recueillies au cours du contrôle, en respectant les préconisations nationales afin de permettre à l'ensemble des destinataires un traitement efficace du dossier

Rédiger un rapport de contrôle structuré, étayé et argumenté pour permettre le traitement du dossier, en utilisant le modèle national, afin de garantir le paiement à juste droit

Détecter les suspicions de fraude pour les signaler au service compétent, en apportant les informations nécessaires à la qualification du dossier, afin de permettre une prise de décision motivée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Branche Famille de la Sécurité sociale / Caisse d'Allocations Familiales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Contrôleur allocataires

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Arrêté du 5 mai 2014 fixant les conditions d'agrément des agents et des praticiens-conseils chargés du contrôle de l'application des législations de sécurité sociale

Charte de contrôle de la branche Famille

Protocole de contrôle sur place de la branche Famille, accompagné de son instruction technique fondatrice

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	3 220 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en échanges et gestion (27 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	QAX03 — Experts de l'assurance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	953
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	QAX03 — Experts de l'assurance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le contrôleur allocataires est autorisé à suivre la formation menant au CQP dans le cadre d'un recrutement dans une Caisses d'Allocations Familiales.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire national des CQP, deux listes, validées par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sont constituées :

- pour le collège salarié : trois représentants par confédération syndicale représentative
- pour le collège employeur : une représentation équivalente à celle du collège salarié

L'Union des Caisses Nationales de Sécurité sociale préside le jury sans voix délibérative

Base légale

Date de décision	17/03/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/03/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	54	0	100 %	—
2018	46	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42821

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

http://extranet.ucanss.fr/contenu/public/EspaceRessourcesHumaines/FormationProfessionnelle/LaCertification/02_CQP_controleur_allocataire.html

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35428/>